

Programme anti-inflation

Quelles mesures concrètes le parti néo-démocrate recommande-t-il dans ces trois secteurs? Prenons tout d'abord le problème du logement. Nous avons dit déjà pendant la campagne électorale de 1968 qu'une crise du logement s'annonçait au Canada et allait s'étendre. Nous avons également dit que la forte natalité d'après guerre exerçait une pression sur le marché de l'immobilier et que l'urbanisation de plus en plus importante du Canada ferait augmenter la demande de logements. Le gouvernement connaît depuis des années cette situation; il savait que les pressions exercées continueraient d'augmenter mais, déjà en 1968, il a omis d'adopter une politique quelconque pour y remédier. Il a encore échoué cette fois-ci, puisque le ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Danson) a annoncé la semaine dernière un programme qui ne fera guère mieux que de rafistoler les mesures actuelles.

Le gouvernement devrait proposer un programme complet qui prévoirait entre autres le contrôle des loyers. Il faut des mesures de contrôle des loyers puisque le gouvernement n'a pas su donner au pays une politique du logement lui assurant un nombre suffisant d'habitations pour répondre à la demande. C'est le premier pas. Fort heureusement, les contrôles de loyers doivent être inclus dans la loi que le gouvernement a présentée récemment. Nous espérons que les provinces suivront l'exemple de la Colombie-Britannique en instituant dans tout le Canada des mesures législatives visant le contrôle des loyers.

Bien entendu, le contrôle des loyers ne peut représenter qu'une solution à court terme, car à moins que le nombre de logements n'augmente de manière importante ces prochains mois, dès que l'on mettra fin au contrôle, on risque d'assister à une montée en flèche des loyers. Il est donc absolument essentiel d'accroître le nombre de logements et nous avons besoin de beaucoup plus que des 20,000 malheureuses unités que le gouvernement nous a annoncées la semaine dernière. A mon avis, ce programme ne peut d'ailleurs être appliqué que si la loi sur les banques est modifiée; il devrait être obligatoire que les banques réservent un certain pourcentage de leurs investissements annuels aux logements à prix modique. Il faut l'imposer, puisque les banques ne le feront pas volontairement.

● (1220)

Ensuite, nous devons réduire les taux d'intérêt, et les taux d'intérêt hypothécaires doivent être traités à part des autres taux d'intérêt. Là encore, il n'y a qu'une façon pour le gouvernement d'y arriver, c'est de modifier la loi sur les banques pour obliger les banques et autres établissements de crédit à ramener les taux hypothécaires à un niveau sensiblement inférieur. Le ministre chargé du logement s'illusionne et trompe le public s'il compte sur ces deux choses, les investissements immobiliers et la bonne volonté des banques, pour faire baisser les taux. Cela a assez duré. Il nous faut des mesures décisives.

Troisièmement, il faut s'attaquer à la spéculation foncière. Pendant la période des questions, je signalais tantôt au ministre le rapport de M. Lorrimer, de la ville de Toronto, où il est dit que les profits de spéculation foncière s'arrogent plus de 24 p. 100 du prix de vente total d'un logement torontois. Il y a longtemps que le gouvernement fédéral aurait dû s'occuper de cette question de la spéculation foncière.

Il y a des mesures élémentaires à prendre pour baisser le coût du logement, tant pour les locataires que pour ceux qui désirent s'acheter un appartement en copropriété ou en coopérative, une maison individuelle ou un élément de maisons groupées. Si ces mesures ne sont pas prises, inutile

d'attendre d'effets à long terme du contrôle des loyers, seule initiative importante à court terme que le gouvernement ait annoncée. La crise du logement, qui remonte au moins à 1968, va durer jusqu'en 1988.

Sur le plan de l'énergie, la Chambre se souviendra que lorsque le gouvernement était minoritaire, le NPD s'était prononcé contre l'adoption graduelle des cours mondiaux pour notre pétrole. Nous sommes toujours contre. Le gouvernement libéral d'alors était pour. Nous avons réussi à empêcher la chose dans une certaine mesure, tout le temps qu'il a été minoritaire. Mais il a maintenant la majorité et s'est engagé publiquement à remonter les prix au niveau des cours mondiaux. Nous estimons qu'il est à la fois absurde et injuste de vendre aux Canadiens leur propre pétrole aux cours mondiaux.

Nous croyons que cette ressource devrait être soustraite à l'entreprise privée, à la propriété privée, au contrôle étranger, à la mainmise étrangère et être transformée en entreprise publique. Il est temps que l'État investisse massivement dans le secteur des richesses naturelles de manière qu'elles servent les intérêts du peuple canadien, non pas à maximiser les bénéfices de sociétés pétrolières multinationales.

Il ne s'agit pas d'un simple engagement idéologique ou philosophique, bien que cela entre en ligne de compte. D'après nous, il en résulterait des avantages concrets et immédiats qui se refléteraient dans les prix canadiens. Nous pourrions contrôler les prix. Nous pourrions maintenir à un niveau acceptable le prix de l'essence que le Canadien moyen utilise pour son automobile. Nous pourrions maintenir à un niveau acceptable le prix du combustible que paye la famille moyenne. Nous pourrions le faire aussi pour l'industrie canadienne. Cela permettrait à toute l'industrie, non seulement celle du centre du Canada, d'être plus en mesure de concurrencer les autres industries mondiales. Qu'est-ce qui nous empêche d'utiliser nos ressources naturelles pour assurer la position compétitive de notre industrie? A notre avis, la seule façon d'intégrer tous les objectifs sociaux, surtout la diminution des prix de détail, c'est d'assurer un contrôle public efficace de ce secteur de notre économie.

La troisième préoccupation fondamentale des familles canadiennes, c'est la nourriture. Que recommandons-nous à cet égard? Nous disons qu'il faut mettre fin à l'escroquerie dans l'industrie alimentaire. Le député de Nickel Belt (M. Rodriguez) a cité quelques exemples récents de ce qui paraît être de la pure escroquerie ou des hausses de prix injustifiées dans la région de Nickel Belt. Je suis certain qu'on aurait pu relever des situations semblables dans chaque localité de Saint-Jean, sur la côte est, à Vancouver, sur la côte ouest.

M. Leggatt: Non, pas à Vancouver.

M. Broadbent: Le député a raison de dire qu'à cause du gel des prix à Vancouver cela n'arriverait pas. Nous exempterons cette partie du pays. Je parlerai de certains produits en demandant aux députés d'y penser. En six jours, du 27 octobre au 3 novembre, le prix d'un bocal de dix onces de Nescafé est passé de \$2.53 à \$2.89, une augmentation de 15 p. 100. Une boîte de soupe aux pois Habitant, de 71 cents à 91 cents, une augmentation de 30 p. 100 en moins d'une semaine. Une boîte de pablum pour bébés, de 56 cents à 63 cents, une augmentation de 12 p. 100. Une boîte de saumon sockeye, de 33 cents à 37 cents, une augmentation de 12 p. 100 en moins d'une semaine. Je pourrais mentionner 12 à 15 autres produits, mais je ne prendrai pas le temps de la Chambre pour le faire.